

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /  
Direction des Ressources Humaines**

**Ressources Humaines**

**REF : DRH2011027**

**Signataire : BC/SL**

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : Recrutement d'un chirurgien dentiste - orthodontiste au Centre Municipal de Santé à compter du 1er janvier 2012 pour 3 ans**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83- 634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 – 145 du 1 5février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 novembre 1997 créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste au CIGPC – 2011.06- 00528 effectuée auprès du Centre Inter- Départemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile de France et exécutoire le 9 juin 2011.

Considérant la nature des fonctions spécifiques de chirurgien dentiste – orthodontiste au Centre Municipal de Santé et la nécessité de recruter un chirurgien dentiste disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine, suite à une démission

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** : Monsieur Le Maire à recruter pour 3 ans un chirurgien dentiste-orthodontiste à compter du 1er janvier 2012 dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

**AUTORISE** : Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement

**DIT** : que la rémunération de ce chirurgien dentiste sera calculée sur la base de 77.54<sup>e</sup> par vacation de 2 heures

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué